Bourse – Dépassement personnel

Cette bourse vise à reconnaître et à encourager des personnes étudiantes qui se distinguent par leur capacité à se dépasser malgré des défis de vie rencontrés. Elle met en valeur celles et ceux qui ont su mobiliser différentes ressources et stratégies pour progresser, évoluer et maintenir leur engagement dans leur développement.

Nombre de bourses

- 7 bourses

Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit au Cégep de Rimouski à temps plein à l'automne 2026 et à l'hiver 2027
- Membre de la Fondation

Critères de sélection

- Une persévérance notable caractérisée par la capacité à poursuivre leur progression personnelle même en présence d'obstacles.
- Une mobilisation active, comprenant la mise en place de stratégies pour surmonter les difficultés.
- La motivation à s'améliorer, à évoluer et à apprendre de ses expériences.

Dépôt de la candidature

La personne étudiante doit démontrer son dépassement personnel en rédigeant un texte de maximum 500 mots répondant aux critères de sélection ci-haut. Le texte doit obligatoirement inclure les informations suivantes :

- **Nom, prénom et matricule** de la personne (ou des personnes) qui posent leur candidature

APPEL DE CANDIDATURE 2027

La candidature doit être transmise, idéalement en format PDF, au plus tard **le lundi 1er mars 2027 à 23 h 59,** par MIO (Gala de la réussite).

Remise de la bourse

La bourse sera remise, à la personne ou au groupe récipiendaire sélectionné, lors du Gala de la réussite Desjardins, **le mardi 27 avril 2027**.

N. B. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse si aucune candidature ne répond aux critères de sélection.